

SEMINAIRES DU RESEAU DES COLLECTIVITES LOCALES POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE

Les enjeux du patrimoine universitaire, opportunités et risques de l'autonomie des universités 8 mars 2017, de 10h30 à 16h30

Caisse des Dépôts, 72 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris (proximité des gares de Lyon et d'Austerlitz)

Les séminaires du réseau des collectivités pour l'enseignement supérieur et la recherche visent un public essentiellement composé d'élus et de cadres dirigeants des collectivités locales en vue de **partager les bonnes pratiques** et de formuler des préconisations pour les collectivités dans le domaine des politiques de soutien à l'enseignement supérieur, la vie étudiante, la recherche et l'innovation et de les mettre en débat avec leurs partenaires (établissements ESR, Conseils régionaux, Etat).

Suite à l'adoption de la loi libertés et responsabilités des universités, progressivement de 2009 à 2012, les universités françaises ont acquis leur **autonomie de fonctionnement**. Cette évolution radicale de la façon d'être des universités fait de celles-ci un acteur à part entière des territoires ; elles sont désormais en mesure d'être **un partenaire essentiel des projets de territoires** des collectivités locales. Les enjeux, effectifs et potentiels de ces partenariats, sont énormes et multiformes pour les universités comme pour les collectivités. Parallèlement, et au surplus, les réorganisations menées depuis 2008 (fusions, PRES, COMUE), l'impact du PIA (IDEX, IHU...) et des opérations campus ont rebattu les cartes et montré l'importance d'une approche globale des enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) dans les territoires.

En lien direct avec les dynamiques liées à la maîtrise progressive des conséquences de l'autonomie, ce sont, notamment, **les questions foncières et immobilières** qui alimentent les réflexions croisées des universités, des collectivités et de l'Etat. Les enjeux du patrimoine universitaire sont souvent abordés sous l'angle de sa valorisation possible, et parfois de sa dévolution aux établissements. Au delà de ces enjeux financiers, le patrimoine foncier et immobilier est, plus globalement, un sujet « naturel » de rapprochement des ambitions entre les collectivités et « leurs » universités. C'est cet angle de réflexion que nous avons choisi de privilégier au cours du séminaire qui vous est proposé.

Pour les collectivités, le patrimoine des universités est porteur à la fois de risques et d'opportunités. Côté risques, il y a notamment la crainte des collectivités de devoir s'engager dans le financement de l'entretien/la remise à niveau d'un patrimoine parfois en mauvais état ou obsolète, sans maîtriser la finalité de ces opérations. Côté opportunités il y a, par exemple, le potentiel de la transition énergétique et numérique (TEEN) avec des campus souvent propices à des expérimentations de grande envergure avant « industrialisation » en s'appuyant sur la matière grise de l'université; il y a aussi toutes les solutions à tiroir ou bien d'optimisation d'équipements sous-utilisés, et leur mutualisation, ou encore les possibilités de valorisation à condition qu'elles soient concertées.

Ce séminaire vise à identifier à la fois ce qui se fait en matière de partenariat entre universités et collectivités sur les questions foncières et immobilières et à identifier les éléments qui ont rendu possibles ces partenariats et ceux qui pourraient encore permettre de les renforcer.

Avant-programme

10h - Ouverture du séminaire - Contexte et positionnement : (30 mn).

L'autonomie des universités : risques et opportunités pour les universités et pour les territoires.

- Le point de vue des élus des territoires
- Le point de vue des universités : un représentant de la conférence des présidents d'université

10h 30 – 12h45 / Atelier – temps 1 (2h 15) : Le rapprochement des collectivités et des universités sur les questions foncières et immobilières : 5 illustrations d'opportunité de collaboration sur la thématique du patrimoine. Quel projet territorial partagé entre les collectivités locales et les universités ?

Pour chaque expérience, la présentation est assurée par un binôme « collectivité + université ».

- La dévolution du patrimoine : quelle valeur ajoutée pour un territoire et son université ?
- La mise en place d'une stratégie d'éco-campus à l'université : quelle implication du territoire métropolitain ?
- La mise en œuvre d'une stratégie d'éco-cités du territoire : quelle(s) contribution(s) de l'université ?
- La création d'une société universitaire de maîtrise d'ouvrage : pour quoi faire ? Avec qui ? Quels avantages pour les collectivités et l'Université ?
- La définition d'une stratégie foncière partagée de valorisation (sans dévolution) entre université et territoire : pourquoi ? comment ?

Question – réponses avec la salle (45 mn)

12h45 – 14h (1h 15) / Déjeuner (Buffet)

14h – 16h / Atelier – temps 2 (2h) : Identifier les conditions d'un partenariat réussi entre université et collectivité.

Jusqu'où et à quelles conditions le monde local peut accompagner les stratégies patrimoniales des universités ?

Jusqu'à quel point les universités peuvent accompagner les projets de territoires ?

A partir des expériences et thèmes déclinés le matin, un premier exercice d'identification des conditions d'un partenariat réussi entre université et collectivité sera mené (50 mn).

Le débat sera élargi en donnant la parole aux villes et universités, de toutes tailles, présentes dans la salle ; (la réaction des régions sera sollicitée).

Cette séquence permettra aussi de présenter les travaux d'étude récents menés par la Caisse des dépôts et des consignations pour alimenter la réflexion sur les enjeux de l'immobilier universitaire.

Inscriptions en utilisant le lien suivant : <https://goo.gl/forms/HRMcqfJFqtsj5QI92>